



ville de
Montbeton

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTBETON SEANCE DU 29 DECEMBRE 2023

Nombre de conseillers :
en exercice : 27
présents : 20
votants : 20
pouvoirs : 00

L'an deux mille-vingt-trois, le vingt-neuf décembre à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la commune de **MONTBETON**, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Montbeton, sous la présidence de **Danielle BEDOS, Maire**

Date de convocation : 20/12/2023

Présents : MM BARBOTTE L, BEDOS D, BERLOTTI JC, BOUVET N, BOYER L, COLMAGRO JF, DURAND A, ESTEPA K, GISQUET B, GOUJON JM, GRAND P, MENEGHETTI G, MOULIS C, MULLER-DUPONT P, OLIVIER-DAUCH MP, ROMANZIN J, SANCE N, TARTAGLIA N, VALLET T, VIGNOT L

Absents excusés : MM. COTDELOUP S, IZAMBARD E, MALCOIFFE V, ROQUE C, VERGNES G, WEILL M

Absente : MME NAVAUD A

Monsieur Gilles MENEGHETTI a été élu secrétaire de séance.

Madame le Maire ouvre la séance à 17 heures 30, constate que le quorum est atteint et après lecture du compte-rendu de la séance précédente, demande à tous les membres présents s'ils ont des observations à formuler sur son contenu.

Pas d'observations

Le compte-rendu de la séance du 12 décembre 2023 est adopté à l'unanimité.

Renouvellement contrats d'assurance de la commune de Montbeton - 2024-2028

Un avis d'appel public à la concurrence a été lancé pour le renouvellement des contrats d'assurances de la Commune de Montbeton période 2024-2028

Le marché d'assurance est décomposé en 5 lots :

- Lot 1 : Risques automobiles
- Lot 2 : Risques dommages aux biens

- Lot 3 : Risques responsabilités
- Lot 4 : Protection juridique et fonctionnelle
- Lot 5 : Risques statutaires

La Commission d'Appel d'Offres a retenu les propositions suivantes :

- Lot 1 : Risques automobiles
 - Contrat avec franchise de 200 €
 - Compagnie retenue : SMACL - 141 avenue Salvador Allende - 79031 NIORT
 - Prime annuelle de 2 658.92 € compris option « véhicule de mission »
- Lot 2 : Dommages aux biens
 - Contrat avec franchise de 1 000 €
 - Compagnie retenue : MMA - 4 quai Léopold Suquet 34200 SETE
 - Prime annuelle de 21 975 € TTC (formule 2) comprenant l'option « dommages au mobilier urbain et édifices communaux » : 846 €
- Lot 3 : Risques responsabilités
 - Contrat avec franchise de 200 €
 - Compagnie retenue : SMACL - 141 avenue Salvador Allende - 79031 NIORT
 - Prime annuelle de 3 211.33 € TTC
- Lot 4 : Protection juridique et fonctionnelle
 - Compagnie retenue : SMACL - 141 avenue Salvador Allende - 79031 NIORT
 - Prime annuelle de 1 339.48 € TTC
- Lot 5 : Risques statutaires
 - Contrat avec franchise de 10 jours
 - Compagnie retenue : SMACL - 141 avenue Salvador Allende - 79031 NIORT
 - Prime annuelle de 31 117.13 € (solution de base + PSE obligatoire « Maladie Ordinaire)

Le Conseil Municipal retient ces offres.

Décision modificative comptable budget communal et cimetière

Décisions modificatives comptables :

- DM 9 Budget Communal : Modification imputation comptable

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 15.

Affiché le 10 janvier 2024

Le Maire



Le secrétaire de séance